

3.3 DIRECTIVES GÉNÉRALES DE NETTOYAGE ET DE DÉSINFECTION

Si le gestionnaire décide de maintenir l'accès du public aux équipements aménagés, infrastructures et commodités du sentier, les directives de nettoyage et de désinfection suivantes doivent être appliquées.

3.3.1 Créer une procédure de nettoyage et de désinfection

- Les gestionnaires devraient revoir et mettre à jour ou élaborer des protocoles et des procédures pour gérer le nettoyage et la désinfection des équipements et des infrastructures des sentiers. La procédure doit identifier :
 - » Les équipements et l'infrastructure qui resteront ouverts et qui seront nettoyés et désinfectés,
 - » Les équipements et les infrastructures qui resteront ouverts sans nettoyage et désinfection actifs, mais pour lesquels l'installation de panneaux d'avertissement ou d'affiches sera requis pour informer les visiteurs,
 - » Les équipements et infrastructures fermés au public avec de la signalisation adéquate pour indiquer la fermeture,
 - » Les méthodes et fréquences selon lesquelles les équipements et les infrastructures seront nettoyés et désinfectés,
 - » Les produits de nettoyage et de désinfection à utiliser,
 - » Les équipements de protection individuelle requis,
 - » Les modes d'élimination appropriée des produits et du matériel de nettoyage, et
 - » Les procédures pour documenter le nettoyage et la désinfection (par ex., journal de nettoyage).



Nettoyer

Élimine la saleté, la poussière et les huiles qui peuvent protéger les germes, mais ne tue pas nécessairement les germes.



Désinfecter

S'effectue après le nettoyage afin de tuer les germes, bactéries et virus.

3.3.2 Procédures de nettoyage et de désinfection générales

- Les coronavirus sont partie des virus les plus faciles à tuer avec un désinfectant approprié, lorsqu'utilisé conformément au mode d'emploi sur l'étiquette. Lors du nettoyage des équipements de sentiers, choisissez des produits qui nettoient et désinfectent en même temps (par ex., des solutions de nettoyage désinfectantes pré mélangées disponible dans les magasin).
- Utilisez uniquement des désinfectants pour surfaces dures approuvés qui ont un numéro d'identification (DIN). Un DIN est un numéro de 8 chiffres attribué par Santé Canada qui confirme que le produit désinfectant est approuvé et sécuritaire pour un usage au Canada.
- Lisez et suivez les instructions du fabricant afin d'utiliser de façon sécuritaire les produits de nettoyage et de désinfection (par ex., portez des gants, utilisez les produits dans un endroit bien ventilé, laissez le désinfectant suffisamment longtemps sur la surface pour qu'il tue les germes selon le produit utilisé).
- Nettoyer et désinfecter les équipements et infrastructures qui sont fréquemment touchés avec les mains dans les zones très fréquentées, et ce aussi souvent que possible.
 - Utilisez des méthodes de nettoyage humides telles que des linges humides propres et / ou une vadrouille mouillée. Il ne faut pas épousseter ni balayer les surfaces afin d'éviter de répandre dans l'air des gouttelettes contenant le virus.
 - Les articles de nettoyage jetables qui sont contaminés (par ex., les têtes de vadrouille, les linges) devraient être mis dans un sac à déchet doublé avant d'être jetés avec les déchets réguliers. Les articles de nettoyage réutilisables peuvent être lavés au moyen de savon à lessive régulier et d'eau chaude (entre 60 et 90°C).
 - Après le nettoyage, retirez vos gants et lavez vos mains avec du savon et de l'eau, ou utilisez un désinfectant pour les mains à base d'alcool.

Fréquence de nettoyage et de désinfection

Les protocoles de nettoyage et de désinfection des espaces publics et des surfaces qui sont fréquemment touchés avec les mains sont relativement uniformes à travers le pays. Cependant, la fréquence à laquelle les surfaces qui sont fréquemment touchées doivent être nettoyées et désinfectées varie. Reconnaissant les contraintes liées à la disponibilité du personnel et des bénévoles pour effectuer ces tâches, les gestionnaires devraient désinfecter les équipements fréquemment touchés aussi souvent que possible.

- dans son guide, Rando-Québec recommande de nettoyer et de désinfecter les surfaces fréquemment touchées toutes les 30 minutes à 2 heures selon l'utilisation,
- Le gouvernement de Terre-Neuve conseille de nettoyer et de désinfecter deux fois par jour,
- D'autres agences gouvernementales recommandent de nettoyer et de désinfecter « régulièrement »